

L'ACS, pour "totalement changer de méthode de production"	p. 10 & 11
"Objectif sol" : un projet bientôt concrétisé ?	p. 12
Sol et Eau en Ségala : promouvoir l'ACS auprès des agriculteurs	p. 13
Mot du président de la section grandes cultures de la FDSEA	p. 13
Qui aura le plus beau couvert végétal d'hiver ?	p. 13
L'ACS coté agroéquipement, ça donne quoi ?	p. 14

# DOSSIER AGRONOMIE

## AGRICULTURE DE CONSERVATION



# L'ACS, POUR "TOTALEMENT CHANGER DE METHODE DE PRODUCTION"

**TÉMOIGNAGE** Cela fait maintenant près de 15 ans que Guillaume Auberoux s'est initié à l'agriculture de conservation des sols. Avec le recul, il ne regrette en rien d'avoir opté pour cette pratique.



2016. Plus globalement, il ne se retrouvait plus vraiment dans le système de production : "Le système intensif qui était mis en place ne me plaisait pas trop. J'ai donc porté une réflexion pour changer de méthode de production, autour d'un gros axe de travail : l'autonomie alimentaire." Tout naturellement, l'agriculteur tarnais s'est alors tourné vers l'agriculture de conservation des sols (ACS). Au départ novice en la matière, il a appris sur le tas, et porte aujourd'hui un regard décidé sur le sujet.

### UN CHANGEMENT TOTAL DE PRATIQUES

"C'est de la réflexion. Ce ne sont pas vraiment des choses qu'on nous apprend. Quand je suis sorti de l'école il y a 25 ans, on ne m'avait jamais parlé de l'ACS." Au départ, Guillaume s'est lancé un petit peu dans l'inconnu. Malgré tout, il a pu compter sur des formations à la

Chambre d'agriculture du Tarn ou encore avec l'association Sol et Eau (**voir encadré en p. 11**). La qualité de ses 110 ha de sols se prêtait à cette pratique : "En taux de matière organique, je suis à 4% partout, si ce n'est 5 ou 6 sur certains endroits. L'agriculture de conservation, c'est plus facile ici que sur des terres où ce taux est à 0,8. Dans le secteur, on a de la matière organique car il y a de l'élevage", rapporte Guillaume Auberoux. Pour s'orienter vers cette toute nouvelle pratique, l'investissement matériel de départ n'a pas été si freinant que cela pour l'éleveur : "Le semoir est coûteux, mais c'est aujourd'hui notre seul outil. Nous n'utilisons plus de déchaumeurs, ni de herse rotative, ni de charrue." Actuellement, Guillaume s'est remis à semer des cultures d'été, afin de pallier à une problématique de ray-grass : "Dans les céréales, c'est une plante

envahissante et difficile à désherber. En termes de rendement, elle peut faire des dégâts sur nos cultures", indique-t-il, avant de poursuivre : "Je fais des rotations de deux cultures d'été de suite : maïs/tournesol, tournesol/sarrasin, tournesol/sorgho...J'ai intégré du tournesol dans la rotation que pour ça, pour régler cette problématique de salissement." Toujours dans l'optique de rechercher l'autonomie alimentaire pour ses bêtes, l'agriculteur sème également du méteil à l'automne : "Je ne sème plus de ray-grass. C'est le méteil qui fait office de stock fourrager. Grâce à des semences autoproduites, avec quasiment aucune fertilisation, la production de méteil me permet de conserver cette idée de 'moindre coût' et de diminution des charges." Aussi, il indique avoir mis en place un système de pâturage tournant, jugé "très important" selon ses dires. ▶▶▶

.....  
LÉNI PELISSOU

réfléchir au semis direct. J'ai réalisé mes premiers essais en 2011 et 2012, puis on a acheté un premier semoir en 2014, avec la Cuma d'Alban", raconte l'agriculteur de 46 ans. Installé sur la commune de Paulinet, Guillaume avait initialement repris un troupeau laitier qui, pour des raisons financières, a laissé place à 80 vaches Aubrac en

Les années 2010 marquent un réel tournant dans l'activité de Guillaume Auberoux, exploitant depuis 20 ans sur l'exploitation familiale avec son père : "En 2010, j'ai commencé à

## DE NOMBREUSES PROBLÉMATIQUES RÉSOLUES

Les rotations permettent d'améliorer la fertilisation des sols et de mieux maîtriser le salissement. C'est la principale raison pour laquelle Guillaume Auberoux intègre certaines espèces : "Les cultures en place ne sont pas là que pour remplir le silo ou pour le rendement. L'idée est de gérer au mieux le salissement et augmenter la fertilité des sols. Le tout, en intégrant les 3 piliers de l'ACS." À savoir, une couverture permanente des sols, de la diversité et rotation dans les cultures, et un semis sans travail du sol. Ce dernier point a permis des changements bénéfiques et significatifs : "En travaillant le sol, on remontait plein de cailloux, et on passait des journées entières à les ramasser ! Maintenant, il n'y en a plus en surface. En semis direct sous couvert végétal, la terre ne part plus aux



orages. Avant, ce n'étaient malheureusement pas les cailloux qu'on avait oublié de ramasser qui partaient ! Mais plutôt la matière organique, et les éléments nutritifs du sol." Le contraste est donc flagrant par rapport aux années précédentes : "Quand on labourait nos parcelles il y a quelques années, on avait de gros problèmes d'érosion et d'usure du matériel. On consommait également plus de carburant", confie l'éleveur tarnais, loin de regretter d'avoir fait évoluer ses pratiques vers l'agriculture de conservation.

### "J'AIME LE DÉFI"

"Je n'aime pas forcément faire ce qu'on me dit de faire ! (rires) Plus sérieusement, je pars du principe que ce qui marchait il y a 30 ans ne marche pas forcément aussi bien aujourd'hui. Selon moi, c'est important d'évoluer, comme dans tous les métiers d'ailleurs." C'est une démarche entièrement personnelle qui a poussé Guillaume à évoluer

dans son activité. Son père, qui a par ailleurs pris sa retraite en début d'année, n'était initialement pas convaincu par l'idée : "Il ne m'a pas vraiment aidé. C'était difficile pour lui d'imaginer des techniques complètement différentes de celles qui étaient les siennes. Mais il a vu que ça marchait, alors tout va bien", confie son fils. Les premières années, le côté psychologique n'est pas à négliger : "Bien sûr que c'est stressant. On fait des choses différentes, on se pose des questions...et il nous tarde de voir les résultats arriver. Mais j'aime le défi. Avant quand on avait fini de labourer, on semait, et on savait que ça allait marcher." Désormais, Guillaume Auberoux semble avoir la franche certitude que le respect du sol doit devenir un point central dans son métier : "Un jour on m'a dit 'La terre ne nous appartient pas, nous l'avons le temps que nous sommes de passage. Alors essayons de la rendre à nos prochains au moins dans l'état dans lequel on nous l'a laissée. Dans les pays développés,

## Le collectif, un outil précieux à une époque où l'ACS était marginale

Depuis avoir intégré l'agriculture de conservation à ses pratiques, Guillaume Auberoux fait partie de l'association Sol et Eau. Elle lui a permis d'y trouver un remarquable accompagnement, à une époque où les organismes agricoles n'étaient pas encore convaincus par cette pratique : "Il y avait une salariée à plein temps, qui organisait des animations, visites, formations innovantes... autour de différentes thématiques. À ce moment-là, beaucoup de personnes découvraient l'ACS. Cette association m'a énormément aidé." Aujourd'hui plus expérimenté, l'agriculteur y porte un intérêt différent : "On échange entre nous, et on partage les conneries qu'on a pu faire pour pas que les autres fassent les mêmes ! On fait des retours sur les essais de cet été, on compare l'utilisation de semoirs à disques, à dents, ou de drones pour semer les couverts végétaux. C'est toujours très enrichissant d'échanger avec les personnes qui vont dans le même sens que soi. Il y a toujours à apprendre."

depuis plusieurs générations, ce n'est pas le cas. Aujourd'hui, je ne dégrade plus mon sol, au contraire, j'augmente le taux de matière organique, sa fertilité, la vie microbienne..."

À ce jour, et toujours dans une démarche d'évolution permanente, l'agriculteur tarnais porte un projet d'agroforesterie

qui devrait se concrétiser cet hiver. Maintenant associé avec son frère, Guillaume se satisfait de ce qu'est devenu son outil de travail aujourd'hui : "Mon exploitation est bien plus en phase avec ce que je souhaite que devienne l'agriculture : de la fertilité dans le sol, et des vaches qui mangent de l'herbe, en extérieur." ■



### Des ressources documentaires de plus en plus riches

La chaîne Youtube «vers de terre production» consacre de nombreuses vidéos pédagogiques à l'agriculture de conservation et à la connaissance des sols.

Un ouvrage scientifique récent (en français, suffisamment rare pour être signalé !) y est totalement consacré : «L'agriculture de conservation des sols» aux éditions Quae.

Une revue entièrement dédiée à cette agriculture : TCS - Techniques Culturelles Simplifiées.



### De plus en plus de matériel adapté

La gamme de matériel spécifiquement conçue pour l'agriculture de conservation se développe très fortement.



### Des surfaces en forte évolution dans le monde

Très peu de statistiques «officielles» sont disponibles, mais des travaux de recherche nous permettent de constater une très forte augmentation des surfaces en agriculture de conservation dans le monde et de constater leur répartition géographique.



### Une notation de plus en plus reconnue

L'association «pour une agriculture du vivant» propose désormais une notation pour estimer le niveau d'engagement d'une ferme sur les critères de l'agriculture de conservation. Il est ainsi calculé un indice de régénération, désormais reconnu par de plus en plus d'opérateurs des filières (collecteurs et/ou transformateurs).



### Un projet ambitieux de développement dans le Tarn

Le projet Objectif Sol décrit ci-après a pour ambition de faciliter la transition vers l'agriculture de conservation pour les agriculteurs volontaires.



### Des industriels engagés

Les filières agro-alimentaires sont de plus en plus intéressées par des produits issus de fermes en agriculture de conservation : Bel, Cristal Union, Bonduelle, Danone, Mc Cain ou encore Les Grands Moulins de Paris s'engagent sur cette voie.

Plus proche de nous, la coopérative Val de Gascogne s'est engagée sur cette voie, tout comme RAGT.

Nutrition et Santé dont une usine est située à Revel (marques Gerblé, Céréral, Isostar, etc...) s'implique très fortement dans le développement des surfaces en agriculture de conservation.



### Un accompagnement par la Chambre d'agriculture

Depuis plus de 20 ans la Chambre d'agriculture du Tarn accompagne le développement de l'agriculture de conservation : formations, conseil technique individuel, accompagnement d'un groupe DEPHY FERME, journées techniques, concours «sors tes couverts», etc ...

## AGRICULTURE DE CONSERVATION ? AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS ? AGRICULTURE DE RÉGÉNÉRATION ? AGRICULTURE RÉGÉNÉRATIVE ?

Les vocables se multiplient autour d'une conception de l'agriculture développée à partir des années 1930 aux Etats-Unis. Elle consiste en des choix agronomiques applicables à quasiment tout type de production (grandes cultures, élevage, viticulture, arboriculture, etc...). Cette agronomie repose sur 3 piliers indissociables :

- une couverture maximale des sols
- un travail du sol réduit à son minimum
- une diversité maximale.

Arrivé en France bien plus tardivement qu'aux Etats-Unis, ce mode de production est longtemps resté très confidentiel, porté par quelques pionniers très motivés et novateurs. Sorti de la confidentialité depuis une dizaine d'années, il est aujourd'hui sous le feu des projecteurs.

Pour simplifier, nous pouvons considérer agriculture de conservation, agriculture de régénération ou encore agriculture régénérative comme répondant aux mêmes objectifs et mettant en œuvre pour l'essentiel les mêmes leviers.

# “OBJECTIF SOL” : UN PROJET BIENTÔT CONCRÉTISÉ ?

**PROJET** Objectif Sol “Agriculture, eau, carbons, biodiversité” a vocation d’accompagner techniquement et financièrement les agriculteurs dans une transition vers l’agriculture de conservation.

LÉNI PELISSOU

“On ne veut pas faire de promesses...”, mais le projet est dans les tuyaux. Pascale Lyvynec est la directrice du syndicat mixte du bassin versant Tarn Aval. “La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sont le cœur de notre métier”, précise-t-elle. Malgré tout, depuis quelques années, une importance accrue est portée à l’agriculture : “78% des sols du bassin versant sont des sols agricoles.” Un constat qui a amené le syndicat, en 2021, à s’intéresser à l’agriculture de conservation des sols (ACS). “En plus de ses bienfaits premiers pour l’agriculteur, c’est une pratique agricole qui permet de mieux retenir l’eau dans le sol fertile, et d’améliorer plus globalement la qualité des eaux”, souligne Pascale Lyvynec. En effet, cette pratique permet de mieux infiltrer l’eau, donc de réduire les inondations par ruissellement ou débordement de cours d’eau, et par la même occasion de mieux recharger les nappes : “En dessous de nos pieds se trouvent des réservoirs naturels dont on parle peu. En période de sécheresses et/ou d’inondations, c’est indispensable”, poursuit-elle, avant d’évoquer un avantage qui va au-delà de cet aspect hydrologique essentiel : “L’agriculture de conservation implique des sols couverts en permanence, potentiellement verts tout le temps, donc qui possèdent une capacité de stockage de carbone énorme. Cette pratique est aussi favorable à la biodiversité.” Conscient des bénéfices qui peuvent être engendrés par cette pratique agricole, le Syndicat du bassin versant Tarn aval souhaite rendre concret un projet : accompagner techniquement et financièrement à 100%, sur 3 ans, les agriculteurs souhaitant se diriger vers l’agriculture de conservation des sols.

## UN OBJECTIF : ZÉRO SURCÔÛT POUR L’AGRICULTEUR QUI ÉVOLUE VERS L’ACS

“Il faut faire quelque chose pour développer cette pratique. Mais comment ?” La directrice se souvient de ses premières réflexions à l’égard de ce projet. Une rencontre avec la Chambre d’agriculture du Tarn lui a per-



©CA81

mis d’y voir plus clair : “Pour les exploitants, une transition vers l’agriculture de conservation est un gros changement. Tant sur le plan technique que financier. Il nous paraissait donc indispensable de les accompagner, et de leur assurer qu’ils n’auraient aucun surcoût à évoluer vers cette pratique”, confie Pascale Lyvynec. Pour cela, plusieurs leviers ont été identifiés :

- “Financer à 100% la formation, et proposer un accompagnement technique au quotidien, pour permettre aux agriculteurs d’avoir un interlocuteur, ou d’être mis en relation avec des exploitants référents. C’est un élément central du projet.”
- “Financer les équipements spécifiques, et en particulier le semoir, mis à disposition gratuitement par le biais des Cuma. Ces outils peuvent coûter plusieurs dizaines de milliers d’euros.”
- “Financer l’achat de semences de couverts végétaux, dépense que les agriculteurs n’avaient pas forcément avant de pratiquer l’agriculture de conservation.”
- “Financer la fourniture de déchets verts broyés. Ils permettent, après épandage, de faire monter les taux de matière organique dans les sols.”

Dans l’idée, cet accompagnement s’effectuerait sur 3 ans, le temps de laisser les agriculteurs décider si oui ou non ils souhaiteraient intégrer, définitivement, l’agriculture de conservation à leur activité. Pourquoi dans l’idée ? Et pourquoi au conditionnel ? Parce qu’Objectif Sol est encore en phase de maturation, le temps de finir de construire sa faisabilité technique, juridique, et financière.

## QUELS FINANCEMENTS, ET COMMENT ?

Dans le cadre de ce projet émergent, le Syndicat a recruté Salomé Dauchez, ingénieure agronome, désormais chargée de

“mission sol”. Actuellement en étude de faisabilité, le Syndicat travaille avec ses partenaires : les intercommunalités, la Chambre d’agriculture du Tarn, l’IFV, la FDCuma, et l’Inrae, avec le soutien financier de l’Agence de l’Eau Adour Garonne et de l’État via le dispositif France 2030\*. Ce dernier est un plan d’investissement d’avenir, lancé par l’État, qui vise entre autres à accompagner les projets en lien avec la transition écologique. “Nous avons candidaté...et nous avons été retenus ! Il y a 29 lauréats au niveau national, et nous en faisons partie”, se réjouit Salomé Dauchez. Centré sur un bassin versant (voir encadré

ci-dessous), le projet réunit de nombreux acteurs. La directrice insiste : “L’idée, c’est que nous ne soyons pas les seuls à porter ce projet. On le veut transversal, et multi-acteurs : agriculture, eau, carbone, biodiversité. Il intègre aussi une dimension d’économie circulaire avec la valorisation des déchets verts du territoire. Le fait d’avoir l’État derrière ce projet, c’est une garantie de sa crédibilité.” Le Syndicat dispose d’encore quelques mois, jusqu’à juin 2025, pour finaliser son dossier. À cette date, le jury France 2030 prendra la décision, à Paris, d’accorder ou non un financement au projet. Celui-ci pourrait s’avérer consé-

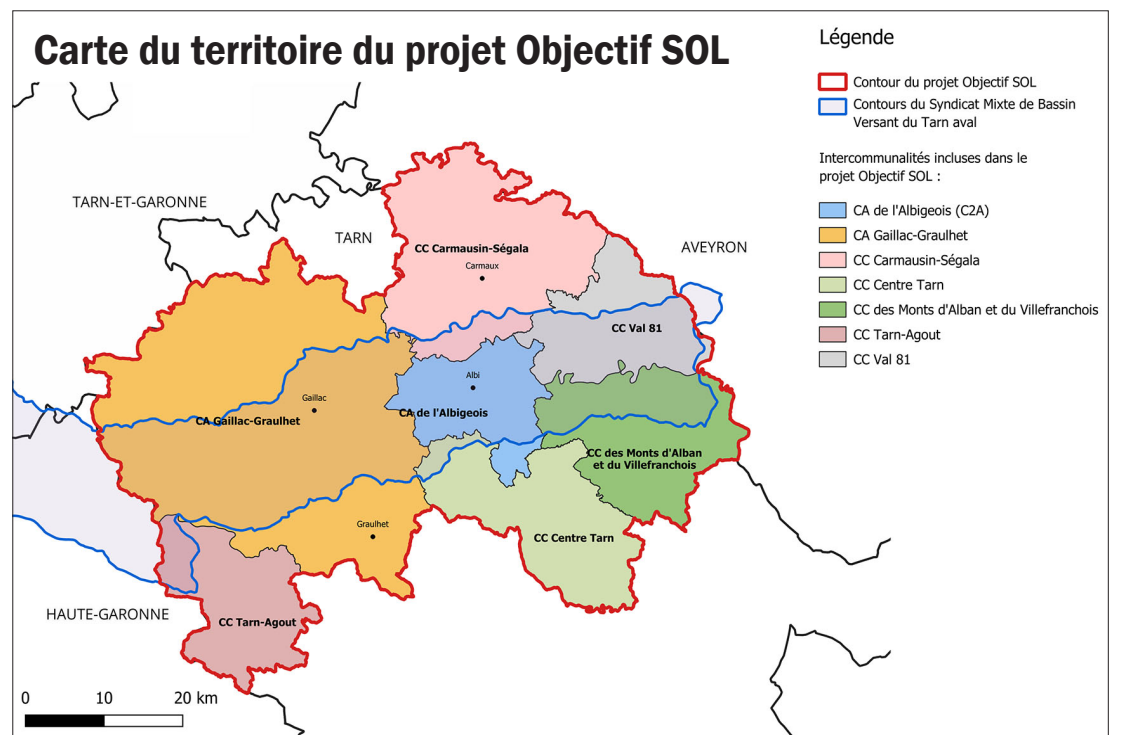
quent : “Si le projet est validé, France 2030 le financera à hauteur de 50%, soit entre 2 et 5 millions d’euros, dédiés à l’agriculture”, indique Pascale Lyvynec.

“Aujourd’hui, on ne veut pas faire de promesses aux agriculteurs : la décision sera donnée à l’été 2025. Le jury est exigeant, mais il n’a pas de raisons de mettre des obstacles à des projets sérieux et réfléchis. France 2030 souhaite également qu’à l’avenir, il soit possible de dupliquer ce projet ailleurs en France, et même à l’étranger.” Une bonne dynamique est présente : “On sent une super motivation. Tous les acteurs sont mobilisés, enthousiastes... tout le monde travaille bien ensemble, et avec une excellente énergie.” De quoi se montrer optimiste pour la concrétisation du projet Objectif SOL, unique en France. ■

\*Opération soutenue par l’État dans le cadre du dispositif «Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires» de France 2030, opéré par la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts).”

## Accompagner les agriculteurs

Objectif Sol s’adresse à tous les agriculteurs installés dans la zone délimitée en rouge (voir carte ci-dessous), “sur la base du volontariat, bien évidemment”, commente Pascale Lyvynec. “L’accompagnement est également destiné à toutes les filières”, ajoute Salomé Dauchez. Au-delà des acteurs publics cités précédemment, les agriculteurs joueront dans cette initiative un rôle essentiel : “Il y a déjà des exploitants ambassadeurs de ces pratiques. Nous avons aussi intégré dans notre projet des moyens pour valoriser des agriculteurs qui, à l’époque, ont pris des risques seuls, et qui aujourd’hui pourraient devenir des référents sur l’agriculture de conservation.”



# SOL ET EAU EN SÉGALA : PROMOUVOIR L'ACS AUPRÈS DES AGRICULTEURS

**PARTAGE** À travers différentes actions, l'association tarnaise accompagne et informe tous les agriculteurs intéressés par l'agriculture de conservation des sols.

VINCENT SALVETAT

L'association Sol et Eau en Ségala a été créée en 2012 à l'initiative d'agriculteurs du nord Tarn, soucieux de mieux produire en respectant la vie du sol et en préservant l'eau. Aujourd'hui, l'association compte 30 adhérents, répartis sur tout le département, et est présidée depuis 2017 par Bruno Doumayzel, agriculteur à Monestiés. "Le but est de faire rencontrer des agriculteurs qui se soucient de la qualité du sol et de l'importance de préserver l'eau. C'est un bon moyen pour échanger et se former à l'agriculture de conservation des sols", reconnaît Bruno, qui pratique l'ACS depuis 2012, après avoir constaté un problème d'érosion du sol sur son exploitation de polyculture élevage.

À travers ces rencontres et échanges, l'association promeut la méthode auprès des agriculteurs du territoire et leur permet de se lancer : "nous adhérents, nous nous formons chaque année sur le sujet et on accompagne aussi les nouveaux agriculteurs qui adhèrent à l'association pour leur apporter toutes les connaissances possibles. Parmi les nouveaux, nous avons beaucoup de jeunes agriculteurs. Ils s'intéressent à



l'ACS pour le côté économique par rapport au travail du sol, on gagne du temps et de l'argent, mais aussi pour le respect de la vie du sol. À travers l'association, on travaille également sur l'autonomie des exploitations, autonomie dans l'alimentation mais aussi autonomie pour la fertilisation des cultures."

## UNE JOURNÉE TECHNIQUE LE 6 DÉCEMBRE

Un travail récompensé par l'obtention pour 14 adhérents de l'association du label "Au Cœur des Sols", délivré par l'APAD (association pour la promotion d'une agriculture durable). Ce dernier fait reconnaître les agri-

culteurs engagés dans l'ACS et permet à l'association et son président d'être représentés au sein du conseil d'administration de l'APAD. "L'APAD est l'association porte parole auprès du ministère. Cela permet de faire remonter les problématiques du terrain aux élus nationaux", précise Bruno Doumayzel. Tous les travaux engagés par "Sol et Eau" sont soutenus par le syndicat mixte de bassin Cérou-Vère, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le Département du Tarn.

Pour poursuivre dans cette démarche de partage d'expérience chère à "Sol et Eau", une journée spéciale est prévue le vendredi 6 décembre à la salle des associations de Mouziéys-Teulet à

partir de 9h45. Au programme, présentation de l'association, tour de table des participants, retours sur la campagne et présentation des essais en cours, pour le matin à la salle des fêtes de la commune. Après le repas du midi (sur réservation au 06.30.90.57.19 ou soleteau.asso@gmail.com, date limite 2 décembre), les participants partiront à la découverte de la ferme en polyculture élevage de Thibault Pujol installée depuis 10 ans et en ACS depuis 7 ans, à Mouziéys-Teulet, avec observations et discussions dans les parcelles. La journée est ouverte à tous les agriculteurs intéressés par l'agriculture de conservation. ■

**Maxime RAYNAL,**  
président de la section  
grandes cultures à  
la FDSEA du Tarn



➤ Que diriez-vous à un agriculteur qui hésite à se lancer dans l'agriculture de conservation des sols ?

"Je lui dirais qu'il ne faut peut-être pas tout essayer tout de suite ! Parce que le problème, c'est qu'il peut y avoir des effets bénéfiques rapidement, comme l'inverse avec des tassements de sols par exemple. Il est également important de faire très attention au salissement, qui peut vite devenir ingérable. Des fois ça peut être ingérable. Je pense que dans un premier temps, sur un système céréalier, c'est plus facile à gérer si on part sur des céréales d'hiver ou des prairies. Au niveau des investissements, si c'est possible, les faire à plusieurs. Enfin, il faut bien maîtriser ses rotations. L'agriculture de conservation, c'est très technique. Il ne faut pas trop s'éparpiller, et peut-être ne pas prendre trop de risques sur certaines cultures. Je pense au colza par exemple. C'est vrai que cela peut être intéressant financièrement, mais c'est aussi soumis à la sécheresse. Ça peut être une culture à fort rendement, mais si jamais on loupe tout, on se tire une balle dans le pied pour l'année d'après. Avec les temps qui courent, ça peut devenir compliqué. Alors il faut rester vigilant et trouver le juste équilibre." ■

## QUI AURA LE PLUS BEAU COUVERT VÉGÉTAL D'HIVER ?

**CONCOURS** "Sors tes couverts" revient pour mettre en lumière les pratiques vertueuses des agriculteurs tarnais aux yeux du grand public !

LÉNI PELISSOU

Organisé par la Chambre d'agriculture du Tarn, le concours "Sors tes couverts" revient en 2025 ! Les inscriptions ont déjà débuté, et se terminent le 25 janvier prochain. De nombreux lots sont à gagner. Tous

les agriculteurs tarnais peuvent participer au concours, qu'ils soient novices ou confirmés en matière de couverts. Toutefois, quelques simples conditions sont à remplir pour pouvoir intégrer le concours :

- Posséder une exploitation dans le département du Tarn, évidemment ;
- 1 ha minimum du couvert ;
- 2 espèces minimum à l'implantation ;
- 1 parcelle par exploitation.

## LES DATES ET PÉRIODES À RETENIR

- Janvier 2025 : fin des inscriptions.
- Printemps 2025 : visite des parcelles et sélection des gagnants.
- Été 2025 : remise des prix. ■

## Pour s'inscrire

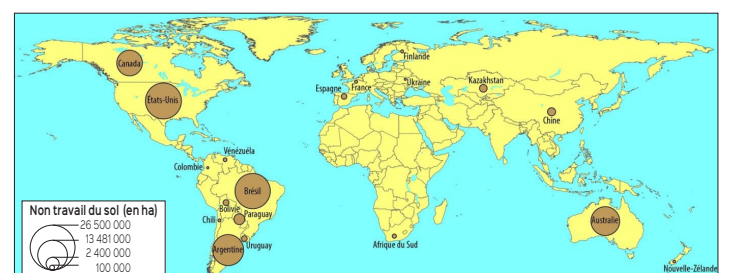
Contactez Alexandra Poulvelarie, de la Chambre d'agriculture du Tarn.  
a.poulvelarie@tarn.chambagri.fr  
05 63 48 84 46 - 06 69 34 91 31



## Et au niveau mondial ?

- En 1973/1974, on comptait 2,8 millions d'ha en agriculture de conservation
- En 1983/1984, 6,2 millions d'ha
- En 1996/1997, 38 millions d'ha
- Et en 2008/2009, 110 millions d'ha.

Source : Derpsch et al., 2010



# Abonnez-vous au Paysan Tarnais !



ABONNEMENT  
1 AN

**114,50 €**

au lieu de ~~210,50 €~~

51 N° DU PAYSAN  
TARNAIS SEUL

+ La version numérique

+ Accès réservé sur  
www.paysantarnais.com

+ Toutes les petites  
annonces GRATUITES  
(passage uniquement  
dans le Tarn)

**OFFRE 1**

1 an à 114,50 €

Je m'abonne au Paysan Tarnais SEUL.

**OFFRE 2**

1 an à 112 €

Je m'abonne uniquement à la revue REUSSIR de mon choix (à préciser) :

mes coordonnées

Nom.....  
Prénom.....  
Raison sociale.....  
Adresse.....  
CP..... Ville.....  
Tél. .... Portable.....  
Email.....  
Année de naissance.....

mon exploitation

Individuel  GAEC  EARL  Salarié  Retraité  Autres  
Votre production :  
 Bovin lait  Bovin viande  Ovin lait  Ovin viande  Chèvres  
 Porc  Aviculture  Grandes cultures  Vignes  Autres

mon règlement

Je joins mon chèque de ..... €  
à l'ordre du Paysan Tarnais  
Je désire une facture :  OUI  NON

Bulletin d'abonnement à envoyer à PAYSAN TARNAIS  
96, rue des agriculteurs - CS74325 - 81011 ALBI cedex 9  
Tél. 05 63 48 83 65 - www.paysantarnais.com

Conformément à l'application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

## L'ACS CÔTÉ AGROÉQUIPEMENT, ÇA DONNE QUOI ?

**MATÉRIEL** La FDCuma du Tarn vous donne quelques conseils pour bien choisir votre semoir en ACS.



SÉBASTIEN JALBY  
FDCUMA81

Quand on parle ACS, on parle forcément semis direct et donc de semoirs adaptés à cette technique culturale qui a pour but d'implanter une culture sans travail préalable du sol. Associé aux couverts végétaux, le semis direct donne tout son sens aux pratiques agro-écologiques visant à développer un système de production qui s'inspire de la nature.

### ATTENTION À NE PAS CONFONDRE

- **Le travail du sol simplifié (ou TCS)** : implantation d'une culture en travaillant la totalité de la parcelle à faible profondeur, en un ou plusieurs passages.
- **Le semis direct** positionne la graine sur la ligne de semis en

un seul passage, sans toucher l'interligne ni perturber le sol plus que le minimum inévitable au positionnement de la graine dans le sillon.

Actuellement, il existe de nombreuses marques et de nombreux modèles disponible sur le marché, il faut faire son choix en fonction de : son sol, son assolement, ses dates de semis, la parcelle à semer. Voilà autant de critères à prendre en compte au moment de la réflexion pour acquérir un semoir de semis direct, tout en sachant qu'aucun matériel ne peut répondre à toutes les situations. Sans oublier que l'outil devra répondre aux fondamentaux : placer une graine dans la terre à profondeur régulière et constante, assurer le contact sol-graine, recouvrir les graines et fermer le sillon. Les différents types de semoirs existants sont caractérisés par

leurs éléments semeurs, nous les classons en 5 familles :

1. Les mono-disques ;
2. Les doubles disques ;
3. Les triples disques (mono-graine) ;
4. Les éléments semeurs à disques inclinés ;
5. Les éléments semeurs à dents.

Pour ceux qui veulent aller plus loin, tous ces semoirs et leurs caractéristiques techniques et agronomiques sont décrits dans un guide technique pour bien choisir son semoir : <https://tarn.cuma.fr/resource/semoirs-de-semis-direct-le-guide-pour-bien-choisir-son-outil-ou-en-flashant-le-qr-code-ci-contre>.



### En bref

#### RENDEZ-VOUS

##### Journée sol : réservez votre date !

Le mardi 10 décembre prochain, trois chercheurs de l'Inrae et un agronome vous présenteront leurs résultats pour comprendre l'équilibre entre le bon fonctionnement d'un sol et les besoins en intrants. Interviendront ce jour-là, sur différents thèmes :

- Lionel Ranjard : Améliorer l'état sanitaire des cultures et la fertilité grâce au bon fonctionnement du sol.
- Stéphane Cordeau : Maîtriser les adventices par la gestion du sol.
- Lionel Alletto : Optimiser la dynamique de l'eau dans le sol.
- Yves Ferrié : Apporter des observations concrètes sur des fermes tarnaises.

Cette rencontre aura lieu le 10 décembre, de 9h30 à 16h, à la Chambre d'agriculture du Tarn. Sur inscription.

Contacts : Alexandra Poulvelarie - 06 69 34 91 31 ou Yves Ferrié - 06 69 15 15 33.